

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 1^{er} octobre 2025

Cette réunion s'est déroulée au siège social de l'association au 27, rue des Clous à Pargny.

Le quorum était atteint, le président ouvre la séance à 20h35.

Présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, COLON Yvon, FOUQUET Francis, GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, LENOTRE Noémie (en visioconférence), PAILLARDIN Emmanuel.

Excusés :

TABELLION Brigitte, RAYNAUD Patrice,

Le président remercie tous les membres pour leur disponibilité.

Ordre du jour :

- 1- Approbation PV CA 07.04.2025
- 2- Point sur les adhésions
- 3- Point financier
- 4- Notre site internet
- 5- Pose d'un panneau sur le site de l'abbaye
- 6- Assemblée générale 2026
- 7- Organisation manifestation(s) en 2026
- 8- Acquisition du terrain à Mureau
- 9- Montage 3D
- 10- Questions diverses

1. Approbation du PV du CA du 7 avril 2025

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 07/04/2025. Il est adopté à l'unanimité.

2. Point sur les adhésions

A ce jour, après 3 relances auprès des retardataires, il y a 15 adhérents qui n'ont pas renouvelé leur cotisation pour l'année 2025.

Nous sommes actuellement à 113 adhérents.

3. Point financier

Le président informe les membres du conseil de la situation financière de l'association. Chacun possédera ainsi les éléments pour prendre les décisions au cours de ce conseil.

Pour information, la venue du Père ARDURA a coûté 1086,51 euros à l'association.

Au 01/10/2025 :

compte-courant :	63,83 euros
livret A :	26 661,38 euros
caisse (petite monnaie)	200,00 euros

4. Notre site internet

Toutes les vidéos sur la visite du Père ARDURA sont consultables sur le site internet. Merci Patrice pour ton travail et pour le suivi de cet outil.

5. Pose d'un panneau sur le site de l'abbaye

A l'unanimité le conseil décide la pose d'un panneau d'information sur les dons reçus par l'association.

6. Assemblée générale 2026

Le conseil décide que l'assemblée générale se tiendra le samedi 28 février 2026 à 15 heures à la salle de fêtes de PARGNY. A l'issue de la partie statutaire, il y aura 2 conférences : une par M. MICHEL Jean-François et l'autre par M. FAVRE Jean-Michel.

Il est aussi décidé d'organiser le dimanche 1^{er} mars 2025 après-midi un goûter chantant animé par Vincent AUBERTIN comme les années précédentes.

7. Organisation manifestation(s) en 2026

L'association a été créée le 27 novembre 2016. 2026, sera donc l'année anniversaire des 10 ans d'existence.

Le président demande aux membres du conseil si nous organisons une ou des manifestations pour l'occasion et si oui quoi ?

A l'unanimité les membres décident de célébrer cet anniversaire et se laisse un petit délai de réflexion pour décider quelle(s) manifestation(s).

8. Acquisition terrain Mureau

Le président informe le conseil des discussions avec les différents contacts entre l'association, M. PETIT ingénieur à Forêt d'ici (conseiller forestier de FRANCE-VALLEY, M. BARRE de FRANCE-VALLEY,

Il commente le rapport de M. PETIT adressé à FRANCE-VALLEY. que chaque membre avait reçu préalablement.

Après échange entre les membres du conseil, il est décidé à l'unanimité :

- d'acquérir la partie sud du terrain, celui sur lequel était bâti : l'église, le cloître, la bibliothèque, les bâtiments des hôtes et des chanoines (chambres, sacristie...), les bâtiments (remises, cuisine...).
- d'accepter les conditions financières entrevues avec le vendeur : 7300 euros (terrain + bois), frais de géomètre, frais d'expertise.

9. Montage 3D

Une délégation de l'association a rencontré M. Maxime SANTIAGO du cabinet MGS 3D. Avec les éléments fournis, il va débuter la réalisation des premières maquettes de ce montage.

Grâce aux subventions de Conseil Régional du Grand Est et de l'Europe, cette réalisation est financé à 100 %. Sachant que les subventions sont versées sur présentation des factures acquittées et que le versement des crédits européens peuvent être long, la CCOV acceptent de faire l'avance de trésorerie.

A l'unanimité, le conseil donne son accord pour que le président signe une convention à cet effet, avec le président de la CCOV.

10. Questions diverses

Travaux sur le site de Mureau

La nature, sans relâche, veut reprendre possession de ces lieux. La végétation (sapin, saule, ortie et autres végétaux) poussent dans les joints des murs. Ceci nécessite un nettoyage régulier avec de grandes échelles. A chaque fois, en arrachant ces plantes, du mortier est retiré. De plus, il ne faut pas négliger le risque de ces travaux. Il serait prudent de combler ces joints avec du mortier de chaux.

Le conseil demande au président d'effectuer les démarches (devis auprès d'entreprises, possibilité de subventions, ouverture d'une souscription...) afin de pouvoir prendre une décision.

Rappel du passage du Père ARDURA

Il est aussi décidé de fixer une plaque sur le site de Mureau rappelant la venue du Père ARDURA, début mai dernier.

Plaque du Père Joseph HANON

Un anonyme a donné à l'association la plaque qui était fixée sur la tombe du Père Joseph HANON, curé de Pargny de 1859-1868. Celui fut enterré au cimetière de Pargny. Il est décidé de voir avec M. le Maire de Pargny pour une pose à l'église ou au cimetière.

Ancienne photos de l'abbaye

Jean-Michel FAVRE a acheté des photos de l'abbaye datant de 1898. Une copie a été déposée dans la photothèque de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 22h00. La soirée se termine par un moment convivial assuré par les talents pâtissier de Corinne.

Le secrétaire



Guillaume AUBERTIN

Le Président



Jean-Pierre AUBERTIN